

# Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : À tous les médecins du CISSS de Chaudière-Appalaches**

**DATE : Le 24 septembre 2020**

**OBJET : Modalités pour la poursuite des activités**

---

Depuis plus de deux semaines, les cas de COVID-19 ont augmenté de façon notable dans la région de la Chaudière-Appalaches, et ce, notamment dans la région de Thetford et en Beauce. Nous sommes dans la deuxième vague de la COVID-19 et en raison de la transmission communautaire et du nombre croissant d'éclosions, le gouvernement du Québec a placé officiellement, en date du 20 septembre, la région de la Chaudière-Appalaches en troisième niveau d'alerte (zone orange). Dans le contexte où la désignation de zone orange implique certaines restrictions, un ralentissement et parfois même des arrêts d'activités, il nous apparaît essentiel de faire un rappel et de susciter votre collaboration en lien avec la poursuite des activités cliniques au sein de l'établissement.

Le premier message se veut être un rappel de l'importance de toujours respecter les trois mesures suivantes en matière de prévention des infections, et ce, dans l'intérêt de tous. Un effort supplémentaire est donc requis de tous en ce qui concerne le port du masque de protection en tout temps et de la visière si indiquée, le lavage des mains avant et après chaque intervention auprès d'un patient et également en lien avec le respect des mesures de distanciation sociale en tout temps. Nous comptons sur vous comme collègues et leaders cliniques dont le rôle est important auprès du personnel et des patients.

Le deuxième message concerne la poursuite des activités cliniques dans le contexte où notre région est devenue une zone orange avec un nombre d'éclosions et de cas qui augmente. Dans ce contexte, il est demandé aux médecins d'évaluer rapidement la possibilité de recommencer à faire des consultations en télémédecine pour les patients dont la condition se prête bien à ce mode de consultation et de ne voir sur place que les patients dont l'état de santé le requiert. Cela permettra de diminuer la circulation au sein des différents hôpitaux et ainsi de réduire le risque de transmission de la COVID-19. Comme pendant la première vague, assurez-vous d'être en lien étroit avec la centrale de rendez-vous ou le personnel gérant vos rendez-vous pour assurer les communications avec les usagers ciblés comme candidats à un rendez-vous téléphonique ou à la télémédecine.

Merci de votre collaboration.

« Signature autorisée »  
Monique St-Pierre, MD  
Directrice des services professionnels

« Signature autorisée »  
Martin Arata, MD  
Président du CMDP

*Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger*